



Charles Murray

Charles Murray a été nommé ombud du Nouveau-Brunswick en juin 2013. Il est la septième personne à occuper le poste d'ombud de la province. Initialement nommé pour un mandat de sept ans, son mandat d'ombud a été prolongé jusqu'en décembre 2021.

M. Murray est diplômé de l'Université Queen's à Kingston, en Ontario, et de l'école de droit de l'Université Dalhousie, à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Il a entamé sa carrière en tant qu'avocat dans le secteur privé au Nouveau-Brunswick à la fin des années 1980. Au fil des ans, il a assumé divers rôles au sein du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral. Il a été directeur général de la Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales et responsable des politiques à la Direction de la législation de la santé et de la réglementation des professions du ministère de la Santé.

Il est membre du Barreau du Nouveau-Brunswick et de l'Association du Barreau canadien, du *Epsilon Y's Men Club* (Fredericton, N-B.) et de la *Confraternity of Saint James*. Il possède une ceinture noire en karaté de style Kinrosha et participe à des marathons à la marche à l'occasion.

Le 1^{er} janvier 2020, M. Murray a été nommé commissaire à l'intégrité de la province du Nouveau-Brunswick.